

LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD LANCE SON PROGRAMME D'ETUDE SUR LA BONITE

Par R.E. KEARNEY, Coordonnateur de programme bonite pour la CPS

Les prises de bonites (*Katsuwonus pelamis*) dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud avoisinaient ces dernières années les 200.000 tonnes annuelles. Sur les marchés internationaux et à l'heure actuelle, cela équivaldrait probablement à quelque 160 millions de dollars E.-U. par an sous forme de poisson congelé et plus de 400 millions de dollars E.-U. sous forme de thon en conserve à la vente au détail. La bonite appartient aux espèces de grands migrateurs; de ce fait, son exploitation et sa conservation doivent manifestement être envisagées dans une optique régionale qui transcende les frontières nationales.



Le pont avant du navire et quelques viviers à appâts.

Reconnaissant l'importance des ressources bonitières pour l'avenir des îles océaniques, la première réunion du Comité d'experts de la Commission du Pacifique Sud sur la bonite tropicale, qui s'est tenue à Papeete (Tahiti) au mois de février 1974, avait recommandé que la CPS recherche les moyens de financer un programme régional de marquage et de prospection des bonites, qui devait durer trois ans.

Au mois de septembre 1975, le Centre international pour la gestion des ressources aquatiques vivantes (ICLARM) offrait de prendre à sa charge pendant un an le poste de coordonnateur de ce programme et, en octobre de la même année, un projet détaillé de prospection et d'étude bonitières dans le Pacifique Central et occidental naissait de la deuxième réunion du Comité d'experts de la bonite.

Les objectifs de ce programme tels qu'ils ont été définis par le Comité d'experts étaient:

1) acquérir une meilleure connaissance des migrations et la composition des stocks de bonite et, partant, déterminer dans quelle mesure les flottilles opérant dans des zones différentes exploitent les



ROBERT KEARNEY

Licence ès sciences (avec mention) de l'Université de la Nouvelle-Angleterre (Australie), 1966; Docteur ès sciences de l'Université du Queensland (Australie), 1970. Pêche professionnelle en Australie de 1966 à 1970. Océanographe-biologiste en Papouasie-Nouvelle-Guinée de 1971 à 1974; consultant de la FAO sur les ressources en thon des océans Indien et Pacifique, de 1974 à 1975.

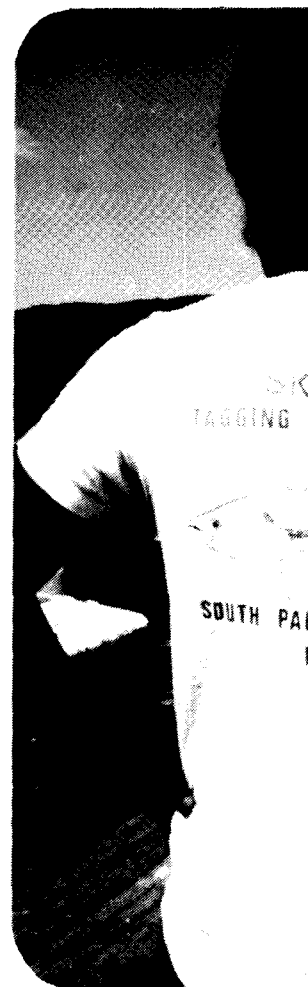
mêmes stocks et sont donc interdépendentes;

2) recueillir des renseignements utiles sur la répartition et l'importance des stocks de bonite et de poisson d'appât, en préalable à la mise en valeur et à la gestion de ces ressources dans la région;

3) étudier les caractéristiques telles que croissance, mortalité, etc. de chaque stock, de façon à mieux



l'appâtage d'un banc de bonites à l'appât vivant.



T-shirt récompense



Marquage des bonites et enregistrement des renseignements d'ordre biologique à l'aide d'un magnétophone porté à dos.



Enregistrement de pêche fructueuse s

évaluer tant leur physionomie actuelle que les effets de la pêche sur les stocks considérés.

La plupart des pays et territoires desservis par la Commission du Pacifique Sud auront, d'ici à la fin de l'année 1978, étendu leur juridiction à des zones de pêche ou à une zone économique de 200 milles marins. Cet évènement souligne, si besoin était, l'importance que revêt actuellement le programme



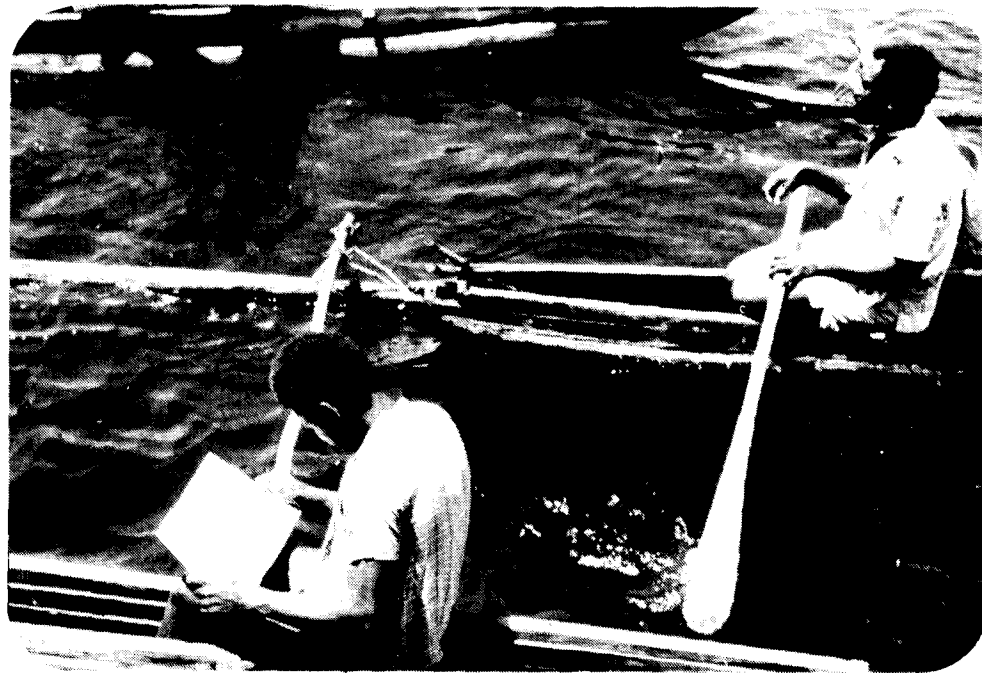
Envoi des marques.



La remontée du filet servant à pêcher les appâts.



Essais biologiques après une campagne de bonites.



Un villageois néo-hébridais lisant l'affichage annonçant la campagne de marquage des bonites de la CPS.

d'étude et de prospection bonitières.

Financement

Le budget initial du projet mis au point par le Comité d'experts prévoyait une dépense annuelle d'environ 903.000 dollars américains sur une période de trois ans, les recettes devant être trouvées en dehors du budget ordinaire de la Commission du Pacifique Sud. En tenant compte des variations dans la parité des monnaies des différents bailleurs de fonds ainsi que de l'inflation mondiale, ce chiffre se situe aujourd'hui aux environs de 930.000 dollars. Grâce aux généreuses contributions de l'Australie, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, il a été possible de réunir des fonds suffisants pour lancer le programme en septembre 1977, et la récente révision en hausse d'une des contributions donne un chiffre de recettes légèrement supérieur à ces prévisions.

Effectifs et affrètement du navire

Le recrutement du personnel nécessaire à l'exécution du programme commença en août 1977 après que les avis de vacance eussent été diffusés dans le monde entier. Les chercheurs ayant participé au programme à ce jour sont venus d'Australie, de France, du Japon, de Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que de plusieurs pays et territoires du Pacifique Sud visités au titre du programme.

Le navire de recherche étant au centre même des opérations, on s'est attaché en priorité à affréter un bâtiment qui réponde parfaitement aux conditions requises. Après une prospection de plusieurs mois, le choix s'est porté en août 1977 sur le *Hatsutori Maru*, en canneur japonais de 192 tonnes de jauge brute. Les négociations menées au Japon en juillet débouchèrent sur un accord entre la Commission du Pacifique Sud et la Société nipponne "Hokoku Marine Products Company Limited", prévoyant l'affrètement du *Hatsutori Maru* pour une période de dix mois; la signature intervint en août 1977. Le contrat initial d'affrètement portait sur les périodes du 19 septembre 1977 au 18 février 1978 et du 19 mars au 18 août 1978. Du 19 février au 18 mars, le navire pratiqua la pêche commerciale dans les eaux fidjiennes.

Zone prospectée au cours de la première croisière

Après consultation des pays et territoires de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud et étude de toutes les données disponibles sur les prises de bonites et de poissons d'appât ainsi que sur l'effort de pêche, un calendrier de croisière a été adopté pour les cinq premiers mois. Pour plusieurs raisons, la première campagne a été limitée à la partie occidentale de la zone d'action de la CPS: premièrement cette zone était connue pour être bien dotée à la fois en bonite et en poissons d'appât vulnérables aux engins de pêche équipant le *Hatsutori Maru*; deuxièmement, les chercheurs, le capitaine et la plus grande partie de l'équipage y avaient déjà opéré; troisièmement, enfin, trois des cinq pays visités possédant des pêcheries commerciales de bonite

d'une certaine importance, il serait possible d'établir des comparaisons avec les prises réalisées par le *Hatsutori Maru*.

Le navire devait quitter le Japon le 19 septembre 1977 pour Kavieng, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les chercheurs et l'équipage, composé de neuf fidjiens, devaient le rejoindre. La phase opérationnelle du programme débuta le 5 octobre à 7 h lorsque le navire leva l'ancre à destination du nord du Nouvel Hanovre, où la campagne de pêche devait commencer. Sa mission en Papouasie-Nouvelle-Guinée terminée, le navire a touché les Iles Salomon le 1er novembre et poursuivi ensuite sa route vers les Nouvelles-Hébrides (6 décembre) et la Nouvelle-Calédonie (14 décembre). Il devait quitter ce territoire le 19 janvier 1978 pour une croisière-éclair aux Nouvelles-Hébrides (3 jours de pêche) avant de rejoindre Fidji (le 23 janvier). La première période d'affrètement a pris fin le 18 février.

Méthodes de prospection et de recherche

La méthodologie employée a été calquée dans toute la mesure du possible sur celle qu'utilisent les pêcheries commerciales établies. On s'en est écarté, de toute évidence, lorsque c'était nécessaire, et, en particulier, lorsqu'il a fallu absolument modifier les techniques de pêche ou en adopter de nouvelles.

Tous les poissons d'appât capturés à ce jour par le *Hatsutori Maru* l'ont été la nuit à l'aide d'un "boke-ami" de 25 m² avec des projecteurs sous-marins; des seines de plage et des lamparo seront toutefois utilisés au cours des campagnes ultérieures.

De jour, on attire vers le navire les bancs de thon dont la présence a été repérée en scrutant la surface de l'océan, en lançant à la volée des poignées d'appâts. On capture ensuite bonites et autres thonidés à la canne. Les poissons qu'on choisit de marquer le sont à l'aide d'une marque en plastique jaune portant l'inscription SPC Nouméa et un numéro d'ordre répété de part et d'autre de celle-ci, avant d'être rejetés vivants à la mer. Les autres, non marqués, sont conservés à bord aux fins d'analyses biologiques.

Le détail exact de toutes les opérations de pêche au thon et à l'appât est consigné dans une série de six journaux de bord, à l'issue de chacune; de même, des résultats scientifiques obtenus. Les données de ces journaux sont ensuite analysées au siège de la Commission à Nouméa à l'aide des techniques les plus modernes de traitement des données scientifiques.

Plusieurs séries de rapports de synthèses sur le programme sont établies à l'intention, au premier chef, des pays et territoires de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud: rapports régionaux préliminaires, rapports trimestriels contenant des renseignements sur les marques recapturées et rapports annuels d'état d'avancement du programme. Des documents occasionnels présentant des résultats particulièrement intéressants sur un sujet donné (par exemple sur les migrations des bonites ou leurs taux de croissance, déterminés à partir des renseignements

fournis par les marques repêchées) seront également diffusés.

Pour encourager le renvoi des marques trouvées sur des bonites ou thonidés repêchés, une récompense est offerte (un T-shirt à l'emblème du "Programme bonite") pour chaque marque renvoyée, assortie de renseignements sur l'endroit et la date de la capture, ainsi que sur la longueur à la fourche du poisson. On espère, en outre, organiser une loterie à la fin de chaque année avec tirage au sort d'un ou deux numéros parmi les marques récupérées; les gagnants auront droit à un prix.

Premiers résultats

Il faut attendre que les gouvernements des pays et territoires visités au titre du programme autorisent la diffusion des rapports régionaux les concernant, aussi n'est-il pas possible de donner dès maintenant le

détail des résultats obtenus au cours de la première campagne. En outre, les renseignements les plus intéressants, à tirer de la recapture des poissons marqués se feront attendre le temps que les poissons se dispersent dans l'ensemble du Pacifique occidental et central, soit pendant encore deux ou trois ans. Il est toutefois possible dès maintenant de récapituler dans les grandes lignes les opérations conduites et les objectifs généraux atteints.

A l'issue de la première campagne, quatre pays et territoires avaient été étudiés et un cinquième était en cours de prospection. Au cours des quatre mois et demi, on avait marqué 19.200 bonites, 954 thons à nageoires jaunes et 5 thons obèses, soit un total supérieur de 30% à l'objectif fixé de 15.000 marquages. Sur les 20.159 poissons relâchés, plus de 270, principalement des bonites, ont déjà été repêchés. 3.481 poissons ont fait l'objet d'analyses (cf. tableau n°

TABLEAU 1
ETAT RECAPITULATIF DES DONNEES BIOLOGIQUES
RECUEILLIES POUR TOUS LES PAYS AU 31 DECEMBRE 1977

ESPECE	TOTAL DES POISSONS MESURES	TOTAL DES POISSONS PESES	TOTAL DES POISSONS EXAMINES POUR ETA- BLIR LE SEXE	TOTAL DES GONADES EXAMINES	TOTAL DES POISSONS DONT ON A EXAMINE LE CONTENU STOMACAL
BONITE (<i>KATSUWONUS PELAMIS</i>)	1.529	678	831	833	419
THON A NAGEOIRE JAUNE (<i>THUNNUS ALBACARES</i>)	174	65	60	79	76
THAZARD (<i>AUXIS</i> spp.)	28	28	18	18	19
MAQUEREAU SAUMON (<i>GRAMMATORCYNUS BICARINATUS</i>)	20	20	19	19	5
BONITE A DOS RAYE (<i>EUTHYNNUS ALLETERATUS</i>)	16	16	15	15	16
CORYPHENE (<i>CORYPHAENA</i> spp.)	15	13	15	12	10
THON OBESE (<i>THUNNUS OBESUS</i>)	6	-	-	-	5
THAZARD DU LAGON (<i>SCOMBEROMORUS COMMERSON</i>)	3	3	3	3	3
COUREUR ARC-EN-CIEL (<i>ELAGATIS BIPINNULATA</i>)	2	2	2	2	2
BARRACUDA	1	1	1	1	1
THON A DENT DE CHIEN (<i>GYMNOSARDA UNICOLOR</i>)	1	1	1	1	1
TOTAL (Toutes espèces confondues)	1.795	827	965	983	557

l) en vue de recueillir les renseignements biologiques recherchés. En outre, les travaux de recherche et la prospection concernant les poissons d'appât ont progressé de façon très satisfaisante et on a procédé à l'analyse détaillée des 109 pêches réalisées dans 44 différentes stations. Au total, 8.208 seaux d'appâts (de 1,5 kg chacun) ont été pêchés à la moyenne de 75,30 seaux par pêche ou 117,27 seaux par nuit de pêche. Les expériences destinées à améliorer les techniques de manipulation et de transport – vu la fragilité des espèces d'appâts rencontrées dans les eaux tropicales du Pacifique occidental – ont été des plus encourageantes et se poursuivent.

Des résultats complémentaires seront obtenus à partir de la centaine de thons juvéniles et plus, retirés de l'estomac de bonites et de thons capturés et qui ont été envoyés à des laboratoires extérieurs pour identification, et à partir des échantillons sanguins prélevés sur les bonites qui font actuellement l'objet d'une analyse selon des techniques génétiques biochimiques pour élucider, le cas échéant, la structure du stock bonitier dans l'Océan Pacifique, central et occidental.

Le calendrier établi a été respecté en tous points et, dans certains cas, on a même dépassé les prévisions. Que la première campagne se soit déroulée sans anicroche aucune et que le programme semble maintenant promis à un bel avenir est une grande satisfaction, en particulier à un moment où les pays de la région ont fait part de leur intention de travailler en pleine coopération pour aborder, à l'échelle régionale, tous les problèmes liés à la gestion des pêches et à l'adoption de zones maritimes de 200 milles marins. De toute évidence, le programme bonite est d'une importance cruciale pour la connaissance des ressources halieutiques de la région et leur bonne gestion.

Calendrier des prochaines campagnes

Le *Hatsutori Maru* entamera sa deuxième croisière à Suva, Fidji le 19 mars 1978. Il prospectera successivement à Fidji, Tonga, Wallis et Futuna, aux Samoa américaines, au Samoa-Occidental, à Tuvalu, aux Iles Gilbert et au Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, avant de regagner le Japon le 18 août. Il est prévu de lancer, vers le mois de septembre ou octobre 1978, avec le *Hatsutori Maru* ou un navire analogue, des campagnes de recherche complémentaires dans le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique puis d'étudier Tokelau, la Polynésie française, les Iles Cook, Niue et la Nouvelle-Zélande. □

(suite de la page 13)

Les Services de la santé du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, Le responsable des Services de santé dentaire (T.T.), le Dr Jack Helkena, Le responsable des Services dentaires du district des Mariannes du Nord, le Dr Juan Regis, et ses collaborateurs, Le responsable p.i. des Services dentaires du district de Yap et ses collaborateurs, Mlle Alodia Tol et M. Greg Gaangdad, Le responsable des Services dentaires du district de Ponape, le Dr Etsin, et ses collaborateurs, M. Mardin Handy,

M. Baker Meninzor, M. Ohpus Kelly et M. Waltis Samuel, Le responsable des Services dentaires du district des Iles Marshall, le Dr Enta Peter, et son équipe, Mlle Veronica Zakios, Mlle Agnès Schmidt, M. Wilson Levi et M. Wage Boas.

Le Ministère de la santé du Tonga, le Dr Sione Kilisimasi et ses collaborateurs, le Dr Moi Tapealava, Peni Mafi, Tapaita Vaipapalangi et Polonia Hingano. □

DISPOSITIONS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les représentants de quatorze pays et territoires et de six organisations internationales se sont réunis à Nouméa du 27 au 29 juin pour examiner un programme régional océanien de l'environnement. Cette conférence était organisée sous les auspices conjoints de la CPS et du SPEC (Bureau de coopération économique du Pacifique Sud). Pour sa part, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avait généreusement pris à sa charge le voyage des participants. La conférence était présidée par M. Ralph Karepa de Papouasie-Nouvelle-Guinée, tandis que M. Cecil Cocker de Tonga était le vice-président.

La Conférence a formulé les recommandations suivantes:

- 1) l'objectif du programme envisagé doit être d'aider les gouvernements à gérer et à améliorer leur environnement de façon à maintenir la qualité de la vie et à sauvegarder les ressources pour les générations à venir;
- 2) il conviendrait d'inscrire dans le cadre du programme les actions suivantes: soutien des actions écologiques nationales, évaluation des incidences écologiques des projets de développement, éducation et formation, élaboration de plans d'intervention en cas de catastrophes écologiques telles que marées noires et raz-de-marée, enfin mise en place de services de renseignements régionaux sur l'environnement;
- 3) la première mesure devrait être l'établissement d'une série de rapports faisant le point des ressources et des problèmes écologiques de chaque pays et territoire du Pacifique. Ces rapports serviraient de base à un plan d'action régional qui serait élaboré par la CPS et le SPEC avec le concours de la CESAP (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique) et du PNUE, puis étudié par une Conférence régionale de l'environnement organisée en mars 1980 par le PNUE, la CESAP, la CPS et le SPEC.

Le PNUE a offert son concours financier pour la première phase du programme dont le dossier a été soumis à la Conférence. D'autres organisations ont également fait savoir qu'elles seraient disposées à offrir une participation.

Le Neuvième Forum du Pacifique Sud et la Dix-Huitième Conférence du Pacifique Sud seront saisis des recommandations de la Conférence. □